

## LES MOULINS DE LA COMMUNE

Nos ancêtres ont connus les moulins. Mais un jour, les ailes et les roues se sont arrêtées. Le meunier et le foulon sont partis vers d'autres métiers et le temps s'est chargé de tout détruire.

Où étaient les moulins chapelais et quand ont-ils disparus ?

### La carte de Cassini

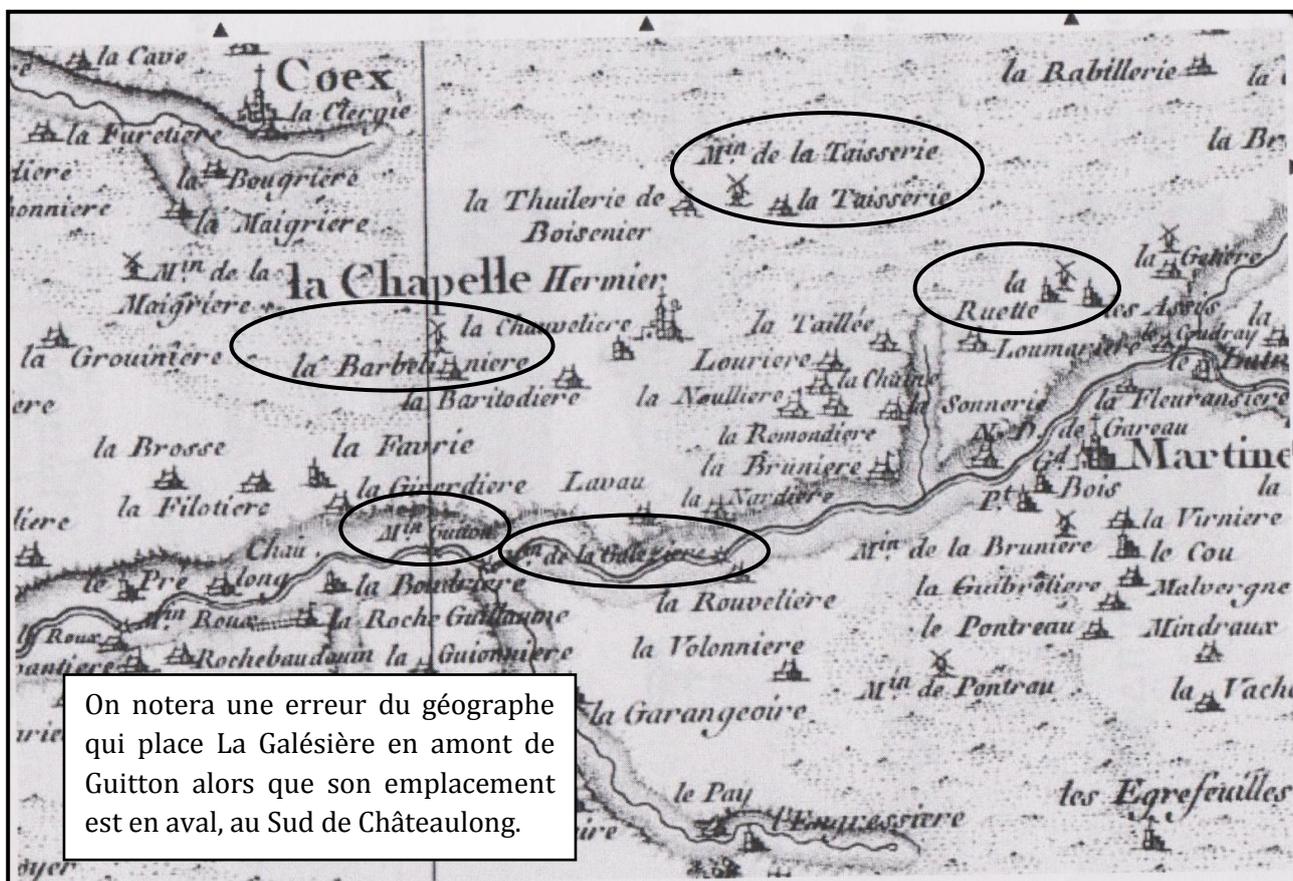
Cette carte de la France doit son nom à celui d'une lignée d'astronomes et de cartographes d'origine italienne qui s'installèrent en France à partir du 17<sup>ème</sup> siècle. Ils réalisèrent un document qui donne la localisation la plus exacte possible des points caractéristiques du terrain et leur positionnement. Ce travail débuta en 1746 et se termina à la veille de la Révolution.

Sur l'extrait ci-dessous les moulins à vent en bois sont identifiés par le symbole 

Les moulins à eau par le symbole 

On décompte alors 5 moulins sur le territoire de la commune:

- trois à vent situés à La Barbelinière, La Taisserie (aujourd'hui La Tesserie) et La Ruelle,
- et deux à eau, à Guitton et à La Galésièrre (ce lieu-dit a disparu avec la réalisation du lac).



## Les autres documents de référence

Les rôles d'imposition, le cadastre napoléonien, et les recensements de population permettent de compléter les éléments donnés par la carte de Cassini.

Le rôle d'imposition de 1786 (document à ce sujet le plus ancien connu) indique qu'il existe alors dans la commune :

- 4 moulins à vent à farine dont la structure était en bois. Il s'agit de ceux de la Tesserie, la Ruette, la Barbelinière et la Grolle (ou Groye ou Grolié selon d'autres documents).
- 1 moulin à vent à farine à ossature en pierre : le Chiron.
- 2 moulins à eau : Guitton et La Galésièrre.

Le moulin à eau de Garreau n'est représenté qu'au cadastre napoléonien de 1824.

Le moulin à vent des Rochelles (en bois) et le moulin à eau de la Baudrière n'apparaissent qu'au recensement de 1836.

La Chapelle Hermier compte dès lors 10 moulins dont la localisation est indiquée, page suivante, sur des extraits de carte de l'Institut Géographique National (IGN).

## S'agissant des moulins à vent

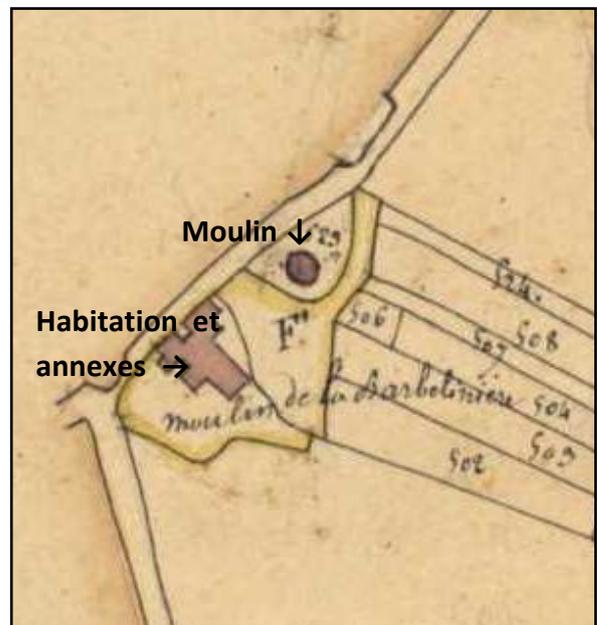
Le moulin de la **Tesserie**, a fonctionné jusqu'en 1894 et a été démoli la même année. Il est identifié par La Tessière dans certains documents.

Le moulin de la **Ruette** a cessé de fonctionner entre 1896 et 1901. Il apparaît au recensement de 1896 mais ne figure plus à celui de 1901.

Le moulin de la **Barbelinière** a été détruit en 1877. Il est représenté sur l'extrait du cadastre napoléonien ci-contre. Comme tous les moulins à vent, son exigüité ne permettait pas d'abriter un logement ; le meunier et sa famille habitaient dans des bâtiments situés à proximité immédiate.

Le moulin de la **Grolle** est signalé au cadastre napoléonien au nord du lieu-dit de la Louise-Anne. Il n'est pas représenté graphiquement ; ce qui révèle qu'il n'existait plus en 1824.

S'agissant du moulin des **Rochelles**, tous les recensements mentionnent la présence d'un meunier jusqu'en 1876. En 1884, on note, dans les documents cadastraux, les ruines d'un moulin au « quartron des Rochelles ».

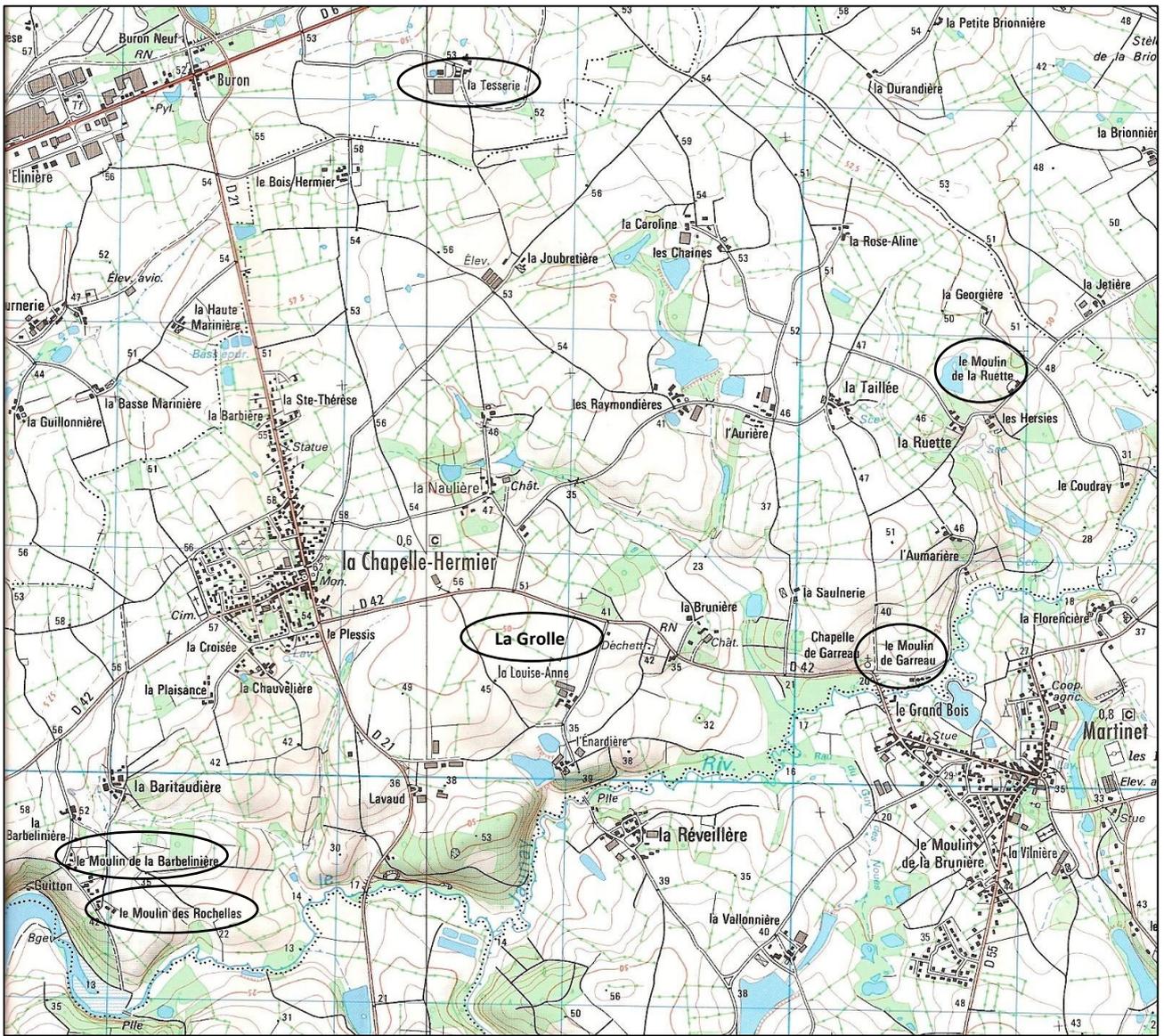


Le moulin du **Chiron** a été construit sur le modèle des moulins-tours dont le corps, en pierre, est fixé au sol sur une robuste assise et s'élève à une dizaine de mètres. Il a été le seul du genre sur le territoire de la commune.

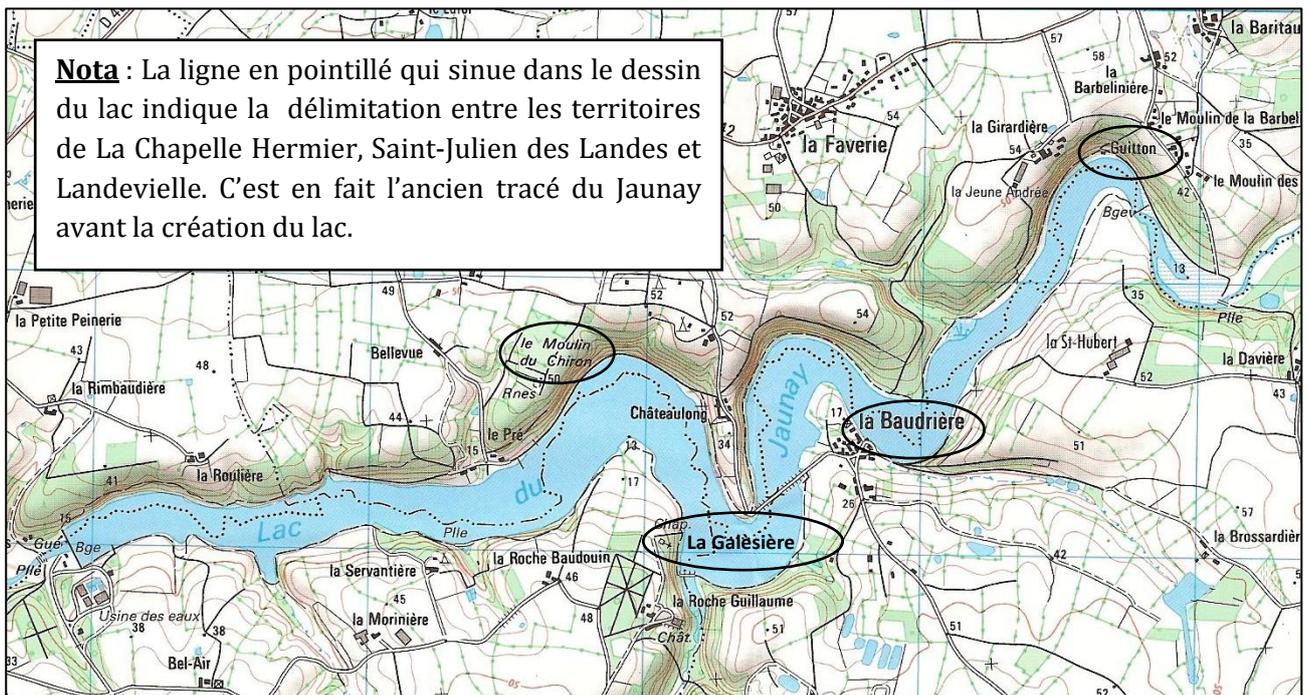
Il a été démantelé en 1886.

Il n'en reste aujourd'hui que le corps dans lequel a été aménagé un escalier menant à une plate-forme observatoire (photographie ci-contre).

L'endroit est accessible à partir de la route entre les lieux-dits de Bellevue et du Pré.

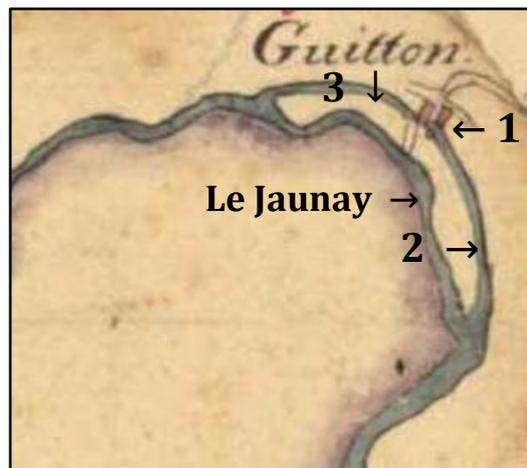


**Nota :** La ligne en pointillé qui sinue dans le dessin du lac indique la délimitation entre les territoires de La Chapelle Hermier, Saint-Julien des Landes et Landevielle. C'est en fait l'ancien tracé du Jaunay avant la création du lac.



## S'agissant des moulins à eau

À l'instar du moulin de Guitton (repère **1** sur le dessin ci-contre), les moulins à eau n'étaient pas situés sur le fleuve mais sur un canal de dérivation, appelé bief ou canal d'amenée **2** équipé d'ouvrages permettant de créer une chute d'eau d'une puissance suffisante pour faire tourner la roue. Cette eau était ensuite ramenée à la rivière par un canal de suite **3**.



**Guitton** était un moulin à foulon, ainsi désigné car pratiquant le foulage, opération consistant à dégraisser les tissus de laine dans l'eau de la rivière. Pour ce faire, l'étoffe était placée dans une cuve remplie d'eau et de terre glaise, puis elle était frappée successivement par trois paires de pilons mues par la force hydraulique. Cette opération, en feutrant les fils de laine, procurait un drap résistant tout en lui conférant une douceur particulière et de grandes qualités de protection thermique.

Le foulon, ouvrier conduisant la machine à fouler, travaillait au profit des tisserands qui produisaient les tissus de laine. En 1836, la commune comptait 8 tisserands. Leur nombre commença à diminuer à partir de 1841.

Guitton a cessé de fonctionner et a été démoli en 1884.

Il faut souligner qu'un moulin à eau était très bruyant. En distinguant leur habitation du moulin et en la bâtissant à courte distance, meuniers et foulons pouvaient échapper au martèlement du foulage et au grincement des meules.

Le moulin de la **Baudrière** disposait des mécanismes permettant la meunerie et le foulage. En 1851, il n'assurait plus que la meunerie. Détruit en 1875, reconstruit en 1884 en moulin à farine, il a cessé de fonctionner et a été démoli en 1927.

Le moulin de la **Galésière** était aussi un moulin à farine et à foulon. Ne fonctionnant plus de 1845 à 1865, il a repris la meunerie en 1866. Transformé en minoterie en 1912, il a arrêté son activité en 1922 et a été démoli en 1940.

Moulin à farine devenu minoterie en 1908, le moulin de **Garreau** a arrêté la meunerie en 1938. Un état de recensement produit le 3 Septembre 1966 par l'Association Française des Amis des Moulins (AFAM) mentionne qu'en 1964 le moulin « ne tourne plus qu'une journée par semaine pour les animaux ». Il a en fait été démantelé en 1964 (matrices cadastrales). Le lieu comprend aujourd'hui plusieurs maisons d'habitation. Subsistent toujours les canaux d'amenée et de suite.

**Fin.**